



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Division de l'Encadrement et des Personnels
Administratifs et Techniques

DIEPAT/18-775-1079 du 09/04/2018

MOUVEMENT DES DIRECTEURS-ADJOINTS CHARGES DE SEGPA DE COLLEGE AU TITRE DE LA RENTREE SCOLAIRE 2018

Référence : décret n° 81-482 du 8 mai 1981 modifié

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Directeurs adjoints chargés de SEGPA - Mesdames et Messieurs les principaux de collège dotés de SEGPA - Messieurs les Inspecteurs d'Académie-Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale

Dossier suivi par : Mme GUISTETTO - Tel : 04 42 91 73 71 - Mail : ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le mouvement des directeurs – adjoints chargés de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté de collège organisé au titre de la rentrée scolaire 2018 aura lieu début **JUILLET 2018**.

Les demandes de mutation seront établies à l'aide du formulaire ci-joint.

Le nombre de vœux est limité à 6.

Les demandes revêtues de l'avis du chef d'établissement et de l'IEN compétent seront transmises pour le **jeudi 17 Mai 2018** à la Direction des Services Départementaux de l'éducation nationale (département des Alpes de Haute Provence : gestion des ressources humaines à l'attention de Madame RICHELME Sandra, département des Hautes Alpes : gestion des personnels à l'attention de Monsieur HURON Stéphane, département des Bouches du Rhône : division des personnels enseignants 1^{er} degré-bureau des actes collectifs (mouvement 13) à l'attention de Madame REINAUD Laury, département de Vaucluse pôle du 1^{er} degré-bureau gestion collective et formation à l'attention de Madame BORREDA Sibylle).

Les Inspecteurs d'Académie- Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale, après avoir porté leurs avis, m'adresseront l'ensemble des demandes de mutation accompagnées d'un bordereau nominatif ainsi que la fiche informatique individuelle de synthèse de chaque candidat pour le **mercredi 6 Juin 2018**.

Les personnels intéressés par une affectation dans un EPLE labellisé REP, REP+ sont invités à joindre à leur dossier de mutation toute pièce utile pour l'examen de leur demande et à expliciter leurs motivations.

Liste académique complète des SEGPA labellisés REP et REP+ (postes non vacants et postes vacants):

SEGPA- CLG Anselme Mathieu à Avignon (REP+)
SEGPA- CLG Jas de Bouffan à Aix-en-Provence (REP)
SEGPA- CLG Lou Garlaban à Aubagne (REP)
SEGPA- CLG François Raspail à Carpentras (REP)
SEPGA- CLG Paul Gauthier à Cavaillon (REP+)
SEGPA- CLG Alphonse Daudet à Istres (REP)
SEGPA-CLG Jules Verne Le Pontet (REP)
SEGPA- CLG Jean Giono à Manosque (REP)
SEGPA- CLG Louise Michel à Marseille 10 (REP)
SEGPA- CLG Jacques Prévert à Marseille 13 (REP+)
SEGPA-CLG Edouard Manet à Marseille 14 (REP+)
SEGPA-CLG Alexandre Dumas à Marseille 14 (REP+)
SEGPA – CLG Arthur Rimbaud à Marseille 15 (REP+)
SEGPA- CLG Jean Moulin à Marseille 15 (REP+)
SEGPA – CLG Henri Barnier à Marseille 16 (REP+)
SEGPA- CLG Marcel Pagnol à Martigues (REP)
SEGPA-CLG Miramaris à Miramas (REP+)
SEGPA-CLG Frédéric Mistral à Port de Bouc (REP+)
SEGPA- CLG René Cassin à Tarascon (REP)

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint à titre **indicatif** la liste des postes vacants à la prochaine rentrée scolaire, mais tout poste peut être sollicité. Les personnels sont invités à considérer que tous les postes sont susceptibles de se libérer par le jeu même du mouvement et à formuler les vœux d'affectation les plus larges.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

**MOUVEMENT DES DIRECTEURS-ADJOINTS
CHARGES DE S.E.G.P.A.**

ANNEXE 1 : Liste des Postes Vacants à la Rentrée Scolaire 2018

ALPES DE HAUTE PROVENCE (04):

DIGNE LES BAINS
SEGPA-CLG GASSENDI

HAUTES ALPES (05):

BRIANCON
SEGPA-CLG LES GARCINS

GAP
SEGPA-CLG FONTREYNE

BOUCHES DU RHONE (13):

MARIGNANE
SEGPA-CLG EMILIE DE MIRABEAU

TARASCON
SEGPA-CLG RENE CASSIN

VITROLLES
SEGPA-CLG HENRI BOSCO

ANNEXE 2
DEMANDE DE MUTATION DANS L'EMPLOI DE DIRECTEUR-ADJOINT
CHARGE DE SECTION D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL ADAPTE

NOM (en capitales) M <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/>	GRADE ACTUEL (corps d'origine) :
PRENOMS :	ECHELON :
DATE DE NAISSANCE :	à compter du :
Marié (e) <input type="checkbox"/> Pacsé (e) <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/> Charges de famille : - enfants à charge Tel : Mel :	EMPLOIS OU FONCTIONS Actuelles :
Profession du conjoint :	ETABLISSEMENT D'EXERCICE :
Lieu d'exercice :	Titres universitaires Date d'obtention :
S'il est membre de l'enseignement, préciser son grade et sa discipline	Date d'obtention du DDEEAS :
ADRESSE PERSONNELLE :	POSTES DEMANDES
.....	1.....
.....	2.....
.....	3.....
.....	4.....
.....	5.....
.....	6.....
MOTIF DE LA DEMANDE <i>(joindre les justificatifs si nécessaire : rapprochement de conjoint ou PACS, bénéficiaire de l'obligation d'emploi).</i>	Demande de mutation en qualité de directeur adjoint chargé de SEGPA dans d'autres académies ou directeur autres établissements (IME....) si oui à préciser :
Certifié exact	Vu et vérifié
Date :	Le chef d'établissement
Signature :	

Fiche à envoyer pour le jeudi **17 Mai 2018** au plus tard à monsieur l'Inspecteur d'académie-Directeur des services de l'éducation nationale du département d'origine.

DEMANDE DE MUTATION DE M :

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'AFFECTION ACTUELLE :

Date :

Signature

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE :
(Enseignement spécialisé) :

Date :

Signature :

DEMANDE DE MUTATION DE M :

AVIS DE L'INSPECTEUR D'ACADEMIE, DSDEN :

Date :

Signature :

AVIS DU RECTEUR :

Date :

Signature :